



# Yacht Club de l'Odét

Club affilié du Yacht Club de France



## Remontée de l'Odét 2021

### Le 17 août 2021 - Yacht Club de l'Odét (YCO) - Bénodet

Grade 5 B (Sous l'égide de la Fédération Française de Voile)

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV).
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions ».
- 1.3 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les dériveurs et quillards de sport. L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou non une demande d'inscription.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au plus tard le 16 août 2021, au Yacht Club de l'Odét - Port de Penfoul - 29950 Bénodet.
- 3.3 Chaque membre de l'équipage et à minima le chef de bord doit pouvoir présenter au moment de leur inscription :
  - Leur licence Club FFVoile mention « **compétition** » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en **compétition** datant de moins d'un an.
  - une autorisation parentale pour les mineurs.
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1 million d'Euros.

#### 4. DROITS A PAYER

Tarif unique par membre d'équipage	10.00€ TTC
------------------------------------	------------

#### 5. PROGRAMME

##### Lundi 16 août 2021 :

- 16h00 à 19h00 : Confirmation d'inscription.

##### Mardi 17 août 2021 :

- 9h30 : Confirmation d'inscription.
- 9H30 : Briefing des skippers.
- 10h30 : Départ manche aller vers Pors-Meillou.
- 13H00 : Pique-nique à Pors-Meillou.
- 15H00 : Deuxième départ.
- 18h00 : Remise des prix.

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses seront remises aux inscrits ayant un dossier complet.

#### 7. CLASSEMENT

- 7.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 7.2 Le système de classement sera le système à minima.
- 7.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

#### 8. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux accompagnateurs seront identifiés par le guidon de l'YCO.

Port de Penfoul – 29950 Bénodet - France

Tél : +33 2 98 57 26 09 – Courriel : [y.c.o@wanadoo.fr](mailto:y.c.o@wanadoo.fr) – Site : [www.yco-voile.fr](http://www.yco-voile.fr)



# Yacht Club de l'Odet

Club allié du Yacht Club de France



## 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours seront de types raids.
- 9.2 L'emplacement de la zone de course est située entre la pointe Saint-Gilles à Bénodet et la cale de Pors Meilou à Gouesnac'h.
- 9.3 La ligne de départ du parcours aller sera située entre le bateau comité et la bouée Ouest du chenal des dériveurs devant la plage du Trez à Bénodet, dans l'alignement du mât blanc sur la butte du fort.
- 9.4 La ligne de départ du parcours retour sera située devant la cale de Pors Meilou à Gouesnac'h et sera précisé dans les instructions de course.
- 9.5 La ligne d'arrivée du parcours aller sera située devant la cale de Pors Meilou à Gouesnac'h et sera précisé dans les instructions de course.
- 9.6 La ligne d'arrivée du parcours retour sera située entre le phare du Coq à Bénodet et la tourelle Kergait à Sainte-Marine.



## 10. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifié de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 11. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 12. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premiers.

## 13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 14. TABLEAU DES MARÉES EN HEURES LOCALES LE DIMANCHE 25 JUILLET 2021

BM : 06H20 – 1.80m Ht	PM : 12H50 – 4.10m Ht	BM : 19H00 – 1.70m Ht
-----------------------	-----------------------	-----------------------

Port de Penfoul – 29950 Bénodet - France

Tél : +33 2 98 57 26 09 – Courriel : [y.c.o@wanadoo.fr](mailto:y.c.o@wanadoo.fr) – Site : [www.yco-voile.fr](http://www.yco-voile.fr)